



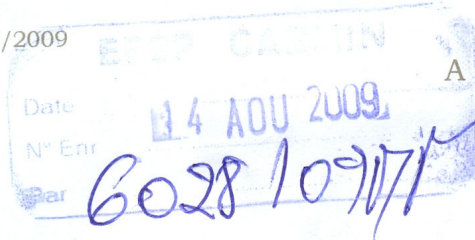
A/R

Assemblée Nationale

Palais du peuple

Kinshasa, le 14 aout 2009

N°Réf. : 019/HTR/HBJS/2009



A Son Excellence Monsieur le Ministre
de l'Enseignement Primaire,
Secondaire et Professionnel

à Kinshasa / Gombe

Objet: **Recours**

Excellence Monsieur le Ministre,

Par la présente, je viens auprès de votre autorité introduire ce recours comme repris en marge.

En effet, nous sommes actuellement entrain d'assister à la publication des résultats des examens d'Etat édition 2008-2009 pour l'ensemble du territoire de notre pays, et vous en félicitons.

Cependant, nous nous trouvons dans la contrainte de vous adresser un recours qui concerne plusieurs écoles dans la Province Orientale notamment des cas criant du Collège MAELE, Institut KABONDO, Institut 14 octobre et bien d'autres à Kisangani qui nous ont saisis par le truchement de leurs responsables en notre qualité d'élu de la circonscription de Kisangani.

Il est effectivement très surprenant, pour nous aussi, connaissant bien le niveau de l'encadrement dont bénéficie les élèves de ce collège, la formation et les bons résultats obtenus par ces établissements à l'issu des éditions des Exétats passées, d'admettre d'emblée le très mauvais résultat pour la présente édition, du reste très contesté par les élèves, leurs parents, les enseignants et responsables des établissements.

Aussi, nous sollicitons de votre part par ce recours, qui est un droit garanti, d'instruire les services compétents afin de procéder à une nouvelle correction des épreuves ainsi que celles des publications des résultats.

Tout en étant certain que vous comprenez le bien fondé de notre démarche, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments patriotiques.

BAMANISA Jean SAIDI

Député National

AR

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



Assemblée Nationale

Palais du peuple

Kinshasa, le 26 aout 2009

N°Réf. : 024/HTR/HBJS/2009

A Son Excellence Monsieur le
Ministre de l'Enseignement
Primaire, Secondaire et
Professionnel

EPSP / GARMIN	
Date	27 AOU 2009
N° Enr	
Par	

[Signature]
[Signature]

à Kinshasa / Gombe

Excellence Monsieur le Ministre,

Je vous remercie pour l'entretien que vous nous accordez suite à la requête que j'avais formulé concernant la révision des corrections des Examens d'Etat édition 2008-2009 pour la ville de Kisangani.

Vous aviez voulu nous démontrer que les décomptes des résultats d'un élève finaliste en option Math-Physique du Collège MAELE, correspondaient à ses résultats.

L'addition des cases cochées des réponses correspondant à celles reprises sur la feuille du corrigée de vos services était faible.

Cependant, la 1^{ère} et seule question de connaissance générale que j'ai eue l'occasion de lire renseignait une fausse réponse sur votre fiche du corrigé. L'élève avait bien répondu, mais votre corrigé renseignait une fausse case, lui a fait perdre son acquis de bonne réponse. La question, pour votre rappel était de savoir quelle organe en RDC élaborait les lois et contrôlait le Gouvernement. La réponse du corrigé de l'EPSP était la case 1 « Institut d'émission », tandis que l'élève avait coché la case 2 « le Parlement », réponse exacte.

Il ressort de ce qui précède qu'une révision de vos corrigés et une nouvelle correction des épreuves s'imposent.

Nous osons croire que vos services s'appliqueront quant à ce et que chaque étape soit minutieusement vérifiée. Les machines ne remplacent pas l'homme, il faut constamment contrôler.

Aussi, je ne peux que constater et rappeler :

1. L'avenir de notre pays la RDC, repose sur la qualité de l'instruction, de l'éducation que reçoivent nos jeunes. Chaque année perdue, est une

[Handwritten mark]

perte des ressources humaines, et provoque une dépendance envers des personnes d'autres nations mieux formées. Tous les programmes et investissements ou toutes les visions des leaders congolais seront vouées à l'échec si la nation n'est pas instruite. Une attention particulière doit être faite sur les risques de contamination des antivaleurs au sein de l'enseignement. Si c'est déjà le cas, il faut extirper le mal.

2. Le niveau des enseignants doit être régulièrement contrôlé, de même que leurs formations assurées.
Faut il aussi vous rappeler que vous avez la responsabilité de préparer des nouveaux enseignants et professeurs ?
3. La nécessité de rehausser les rémunérations des enseignants. Les 291.000 enseignants touchent mensuellement moins de 60 USD à Kinshasa et moins de 40 USD en Province.
4. La gratuité de l'enseignement tel que prescrit par la Constitution.
5. La mise à disposition des manuels scolaires et une facilitation d'accès aux bibliothèques et librairies.
6. La nécessité d'utiliser les médias pour atteindre le maximum de jeunes, gagner le temps par un accès plus large à l'enseignement élémentaire.
7. Il est urgent d'orienter les jeunes vers des formations conséquentes au développement de leurs milieux et environnements. Avec votre collègue de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, il faut permettre aux jeunes d'accéder aux formations correspondant aux programmes de développement que le Gouvernement met en place pour les 25 années à venir. Des nouveaux domaines sont émergents dont notamment l'agro-industrie, les mines, le pétrole, l'environnement, les bâtiments et travaux publics, etc....

Tout en étant certain que vous comprenez le bien fondé de notre démarche, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments patriotiques.

BAMANISA Jean SAIDI

Député National

